



De gauche à droite: MM. Jean-Jacques Ambresin, Michel Perreten et Raymond Bovier, Mme Anne-Marie Depoisier, MM. Olivier Golaz et Pascal Petter et Mme Marianne Huguenin

**Samedi 4 septembre 2004  
entre 10h et 12h  
Sur la Place du Marché**

*Lors de son traditionnel stand*

## La Municipalité vous écoute et vous répond!

Vous pourrez poser vos questions, donner votre avis ou faire des suggestions, la Municipalité prendra note de vos idées ou de vos critiques autour du verre de l'amitié.

**Ne manquez pas cette occasion!**

### Une nouvelle aire de jeux à la Place du Marché

Avec son sol en matière synthétique souple, ses nouveaux jeux, tels que tour en corde, jeux sur ressort et cabane «découverte», l'aire de jeux s'est offerte un lifting complet!

Ces diverses améliorations font suite à l'audit des parcs et places communaux effectué par le Bureau de prévention des accidents sur demande de la Municipalité. Au vu de son fort taux d'occupation, c'est la Place du Marché qui a été désignée la première pour bénéficier de ce réaménagement complet.



L'aire de jeux du parc de la S.I. Beaulieu, derrière les bâtiments de l'avenue de la Gare 10 à 22, fera également l'objet de diverses améliorations dans le courant du mois de septembre prochain.

### Attention: Travaux sur la route de Cossonay dès le 23 août!

En prévision de la future ligne TL 18, qui sera mise en service le 12 décembre 2004, des travaux de modification de la signalisation et de marquage de la chaussée et des arrêts débuteront le 23 août prochain sur la route de Cossonay, depuis le Carrefour du Garage de l'Etoile jusqu'à Crissier, pour une durée de 2-3 mois.

Nous remercions d'ores et déjà les usagers de respecter la signalisation qui sera mise en place.

### Relais de la Flamme Olympique

Le 24 juin dernier, plusieurs rennais ont eu le privilège et la joie de porter ou d'escorter la célèbre torche, dont une élève, Mlle Helen Safaï, de la classe 8VSG2, des enseignants, ou encore la championne du monde de ski nautique handicap, Anne Othenin-Girard, qui a assumé, quant à elle, une partie du relais dans la région de Villette.



Anne Othenin-Girard  
Photo: Coopération /  
Ch Rappo

### Savez-vous que...

le collège intercommunal de la Planta, dont Renens fait partie, a la fierté de compter quatre de ses anciens élèves aux Jeux Olympiques d'Athènes?

Il s'agit de Marjorie Sagne, du Renens Natation, de Roger Federer et Yves Allegro, en tennis, et de Sergei Aschwanden en judo.

### Place du Marché - Samedi matin

14 août	Nilo Janeiro - musique brésilienne
21 août	Pietro Costanzo - musique tous styles
28 août	Programme en préparation
4 septembre	CISE: animations diverses avec entre autres l'Ecole de musique de Renens
11 septembre	Fête de la Fourmi Rouge

## Entretien des forêts communales

C'est le Service forestier intercommunal de la Venoge qui se charge de l'entretien des 50'000 m2 de forêts communales (abattage d'arbres, fauchage entre les jeunes plants, plantations et entretien des chemins).

Le volume de bois s'accroissant de 27 m3 par année (si l'on additionne l'accroissement naturel de chaque spécimen), il est indispensable de prélever ce volume (coupes) pour assurer la présence de jeunes arbres. Précisons que les forêts publiques sont gérées sur le principe du «rendement soutenu», soit de ne couper que ce que la forêt produit annuellement, à savoir 27 m3 de bois dûment autorisés et vérifiés par le service forestier.

Une partie de notre boisé se situant à proximité de la Mèbre (bois Colas, bois du Caudray), il est fréquemment procédé à des coupes d'arbres avant que ceux-ci ne tombent dans la rivière et provoquent des barages à l'entrée des voûtages situés à la rue de l'Industrie et dans le bois du Caudray.

Un soin tout particulier est apporté aux arbres présentant un danger pour le public. Le dernier exemple se situe dans la forêt de Pachoudaz où la décision a été prise d'enlever quelques frênes et un chêne dont l'enracinement était mis en péril par maladie cryptogamique.

À part ses arbres, nos forêts recèlent une faune importante qu'il convient de préserver (loi forestière), aussi toutes les branches ou les troncs qui n'ont aucune valeur commerciale sont laissés sur place, offrant ainsi un garde-manger bien garni! En effet, ce bois jonchant le sol est constitué d'insectes saprophytes (qui se nourrissent d'organisme en voie de décomposition), représentant le 20% de la faune forestière. Cette démarche ne constitue aucun danger pour les arbres sains puisqu'une grande partie des insectes des forêts de feuillus sont inféodés à l'état sanitaire du bois (c'est-à-dire que leur système digestif ne supporte qu'une sorte de bois).

Pour tout renseignement ou remarque, veuillez appeler le Garde-forestier au N° 021 702 27 11.

## Abattage d'un cèdre

Un vénérable Cèdre bleu de l'Atlantique, d'une soixantaine d'années, régnait dans le jardin de la propriété de Monsieur Baatard, à la rue du Simplon 5B.

Malgré une stature imposante de vingt-trois mètres de hauteur et un diamètre de fût de un mètre à sa base, la Municipalité a dû malheureusement donner l'autorisation d'abattage, son état sanitaire étant des plus inquiétant.

En effet, deux grosses branches se sont cassées et les probabilités que d'autres ramures en fassent de même lors de chutes de neige ou de vents violents étaient très grandes.

De plus, cette espèce, non indigène, ne recelait que peu de nourriture et les oiseaux ne prenaient que rarement refuge dans ses branches trop écartées, celles-ci ne représentant pas un abri suffisant.

Un nouvel arbre d'une essence indigène et d'une hauteur de six mètres environ sera planté en compensation lors des travaux d'aménagements extérieurs effectués à la fin du chantier en cours. Nous vous rappelons que ce dernier verra la mise sur le marché de quarante-cinq logements répartis dans les deux bâtiments en construction.

Comité de rédaction:

Membres: Anne-Marie Depoisier, Marianne Huguenin, Olivier Golaz, Marianne Martin, Jean-Daniel Leyvraz.

Contact: marianne.martin@renens.ch ou 021 632 71 04

## Agenda

### Août à Septembre 2004

#### Envie de sortir...

##### Ve 27 août

- Fête de Florissant. Concert avec le Band d'Eben Hézer. Grange de Florissant, à 20h30

##### Sa 28 août

- Fête de Florissant: A 14h: jeux dans la cour du Collège. Dès 19h: soirée animée par le dj'GAF. Grange de Florissant

##### Ve 3 septembre

- Fête au Village
- 18h: ouverture des cantines - 18h30: Yodler Club Edelweiss - dès 20h30: bal avec Hector Boyaux - restauration sur place

##### Sa 4 septembre

- Fête au Village
- 10h: 3ème Tournoi de pétanque en doublette (inscription sur place dès 9h30) - 18h30: concert de la Clé d'Argent - dès 21h: bal avec Arpège - Restauration sur place

##### Ma 7 septembre

- Thé dansant de l'AVIVO. Salle de spectacles, à 14h

#### Manifestations diverses...

##### Lu 23 août

- «L'Equilibre, l'affaire de tous» Info-Croissants de Pro Senectute. Ch. de Biondes 30, à 9h30

##### Ve 27 août

- Marché de Mont-Robert / Sur-la-Croix, de 17h à 19h

##### Me 1er septembre

- Réunion de l'Association Femmes Solidaires Sans Frontières (FSSF). «Tensions, conflits, malentendus dans la famille, le quartier, l'entreprise... des médiateurs sont à notre disposition». Présenté par Mme N. Pletscher. Locaux du CRA, à 19h30

##### Di 5 septembre

- Marché du Village, de 8h à 13h

##### Ma 7 septembre

- Permanence Info-Naturalisations. Chez Globlivres, de 19h à 21h

##### Me 8 septembre

- «L'Heure du Conte». Entrée libre. Bibliothèque du Léman, à 14h

##### Ve 10 septembre

- Marché de Mont-Robert / Sur-la-Croix, de 17h à 19h

##### Sa 18 septembre

- «Les bricolages du samedi matin» chez Globlivres. Dès 5 ans. Rue Neuve 2bis, de 10h30 à 12h30

##### Jusqu'à fin septembre

- Exposition des peintures de Francis Blaser de l'Association Fragile (Association vaudoise pour les traumatisés cranio-cérébraux). Restaurant de la Piscine

## Adieu, Frédéric Baudat

Toi qui fus si longtemps le doyen du Marché de Renens. Tu étais pour de nombreuses clientes le «Pépé» du marché, pour tes jeunes collègues «La Mascotte» des vendeurs de légumes et de fleurs. Lors de tes nonante ans, on t'a fêté, entouré de tous les tiens. Ce jour-là, tu fus intronisé «membre d'honneur» de notre confrérie.

Aujourd'hui, à la veille de tes 100 ans révolus, qui auraient eu lieu le 13 décembre, encore une fois tu nous a réservé une surprise en t'envolant vers d'autres lieux pour irradier de ta fidèle bonne humeur et de ton sourire coquin la céleste éternité.

Tu nous a toujours épatés par ta jovialité et ta sérénité face aux aléas d'une si longue existence que tu as consacrée avec un charisme inébranlable à ta profession, de même qu'au respect de la nature et de toutes tes connaissances.

Bravo pour tout ce que tu as fait et un très grand merci de toutes celles et tous ceux qui ont eu le privilège de côtoyer ton personnage remarquable, dont le souvenir reste à jamais gravé dans nos mémoires.

Pour les commerçants du Marché de Renens: Paul Blanc